



ville de pully

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

Préavis no 9 - 2016 du 25 mai 2016
Renouvellement du stockage des données
Crédit demandé CHF 625 000.-

Séance de la commission le 2 mai 2016
À 19:00 à la salle Paudèze

Commission ad' hoc

Président	Bernard Thilo
Membres	Clerc Pierre François Nour Yassin Mauro Pascale Guillen Carlos Clavel Jean-Philippe Aguet Michel (Absent non remplacé) Antonin Chevalley (Absent non remplacé) Duvoisin Jean-Luc (Absent non remplacé)

Représentation de la Municipalité

Gil Reichen, Syndic, responsable du dossier

Gérald Pittet, chef du service informatique
Jean-Marc Kuersner
Luis Gomes

Présentation et discussion

Après une présentation résumée du projet, complétée par des précisions de la part du personnel communal en charge de l'informatique, les commissaires ont eu la possibilité de poser toutes questions concernant ce préavis.

En réponses aux questions il ressort que les besoins en stockage de données croît régulièrement de manière plutôt exponentielle notamment à cause de l'utilisation de plus en plus fréquente de photographies à haute définition faites sur les chantiers, gardées sous forme d'archives afin de pouvoir le cas échéant comprendre un éventuel problème ou en cas de litige.

La gestion électronique des documents ainsi que la virtualisation des postes de travail qui est la conséquence du préavis 6-2014 est aussi gourmande en espace de stockage.

Les besoins de stockage seront couverts jusqu'en 2020, il sera mixte, disques durs et SSD, pour des raisons de coûts.

La possibilité de stocker les données à l'externe n'est pas à l'ordre du jour. En effet il est assez facile de stocker les données sur un site externe mais par contre il est encore trop difficile de récupérer les données en cas de problème. Aucune administration n'utilise cette solution actuellement.

Peut-être qu'un jour des communes de taille semblable à celle de Pully se regrouperont pour une solution commune.

La commission a aussi été informée que si des caméras vidéos sont installées dans Pully, il faudra plus d'espace de stockage que ce qui est demandé dans ce préavis.

Au niveau de l'appel d'offres et des adjudications, la Municipalité s'est conformée aux règles et procédures en la matière.

Une participation de CHF 154 304.- qui viendra en déduction du montant demandé dans ce préavis, sera facturée aux divers partenaires utilisateurs qui ont été avisés dès le début de l'établissement du préavis et ont ainsi pu budgétiser le montant.

Le coût de ce projet figure dans le plan des investissements 2015-2019 pour un montant de CHF 640 000.-

La commission des finances a, dans sa séance du 10 mai, donné un préavis financier favorable, par 8 voix pour et 2 abstentions.

Après avoir entendu les explications des représentants de la Municipalité, la commission s'est prononcée à l'unanimité en faveur des conclusions du préavis no 9 - 2016, à savoir :

- 1) D'allouer à la Municipalité un crédit de fr. 625 000.— destiné à couvrir les coûts de ce projet conformément au chapitre 4.1 du préavis ;
- 2) De financer ces montants sur les disponibilités de la bourse communale ;
- 3) D'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 20 années au maximum.

Le président de la commission ad' hoc

Bernard Thilo

Pully, le 3 mai 2016